

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 48 ROUTE DE CREMIEU		Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 1 5 2 9 1 1 5 2 0 0 0 1 5		Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le. 31122024					
		N-1 31122023					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	5 179	1 107	2 364
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC	52 093	13 815	18 725
		Constructions	AP	AC	126 479	11 533	15 325
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	81 237	26 707	16 304
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	288 949	58 240	39 757
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	85	85	83
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	13 700	13 700	13 700
TOTAL (II)		BJ	BK	553 935	125 186	106 258	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	813 531	907 503	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	DV	BW	300		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	162 841	125 898	
		Autres créances (3)	BZ	CA	60 434	54 914	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	171 515	142 621		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	11 893	6 398		
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 220 515	1 237 335		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	553 935	1 345 701	1 343 593	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	13 700	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :			
				Créances :			

Désignation de l'entreprise SARL A.T.R. AUTO		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 60 980)	DA	60 980	60 980
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 098	6 098
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	424 866	421 825
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	163 668	98 040
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	655 612	586 944
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	98 784	128 905
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	188 703	182 752
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	192 918	180 076
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 119	69 649
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	104 564	195 267
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	690 089	756 649	
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 345 701	1 343 593	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	661 998	681 965
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	14 447	925	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 345 701 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 5 504 779 euros** et un total **charges de 5 341 110 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 163 668 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement CRC 2004-06), l'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables : conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.
- Immobilisations décomposables : si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisations différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Règles et méthodes comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Désignation de l'entreprise **SARL A.T.R. AUTO**Néant ☐

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	6 286	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	65 907	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	138 012	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants	M3		KS	93 101	KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	220 194	KW		KX	14 843
		Matériel de transport *				KY	78 266	KZ		LA	24 778
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 070	LC		LD	8 000
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	9 881
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	601 550	LO		LP	57 502	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	83	8V		8W	2
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières				1T	13 700	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	13 783	LR		LS	2		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	621 618	ØH		ØJ	57 504		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		4			
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	6 286	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	65 907	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH	138 012	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	107 944	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers		IU		MM		MN	244 972	MO	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	86 266	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS		MT	15 951	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	659 051	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	85	ØZ	
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	13 700	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	13 785	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	679 122	ØM			

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 12 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL A.T.R. AUTO**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO										Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 921	PF	1 257	PG		PH	5 179		
TOTAL I		RK	3 921	RM	1 257	RN		RO	5 179		
Terrains		PI	47 183	PJ	4 910	PK		PL	52 093		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	122 687	PW	3 792	PX		PY	126 479		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	76 796	QA	4 440	QB		QC	81 237		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	191 991	QE	12 879	QF		QG	204 871		
	Matériel de transport	QH	69 126	QI	8 619	QJ		QK	77 746		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 655	QM	2 677	QN		QO	6 332		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	511 439	QV	37 318	QW		QX	548 757		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	515 360	ØP	38 575	ØQ		ØR	553 935		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc an divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO								Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE		UF				
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL A.T.R. AUTO										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT	13 700	UV	13 700	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	162 841		162 841				
		Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	31 085		31 085				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	29 350		29 350				
		Charges constatées d'avance		VS	11 893		11 893				
	TOTAUX				VT	248 869	VU	248 869	VV		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	14 447		14 447					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	84 337		56 246		28 091			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	192 918		192 918				
		Personnel et comptes rattachés		8C	29 621		29 621				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	34 987		34 987				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	21 962		21 962					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	16 150		16 150					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 400		2 400					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	188 703		188 703				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	104 564		104 564				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	690 089	VZ	661 998		28 091		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	17 450	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	188 703	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	61 078	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

A.T.R. AUTO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 60.980 Euros
Siège social : TIGNIEU-JAMEYZIEU (38230)
48 route de Crémieu

415 291 152 RCS VIENNE

**AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 26 JUIN 2025**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la cogérance, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 163.668,27 Euros de la façon suivante :

- à titre de distribution de dividendes aux associées 160.000,00 Euros
- le solde, au compte « Autres réserves » 3.668,27 Euros

Ce dividende est mis en paiement à compter de ce jour et correspond à 40 Euros par part sociale.

L'assemblée générale confirme que les distributions intervenues au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes
31 décembre 2023	95.000 €
31 Décembre 2022	100.000 €
31 Décembre 2021	120.000 €

Certifié conforme,
La cogérance

